

# Le Saint-Mont et la Chapelle du Vieux Saint-Amé



Une randonnée proposée par Georges KOSCHER

Une cascade, des hauts-lieux religieux et un très beau panorama sur la ville de Remiremont.  
**Attention : il nous est signalé le 28/02/2018 qu'un arrêté municipal interdit le passage à hauteur du Pont des Fées (5) vers le Saint-Mont**



<b>Durée :</b>	3h25	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	8.09km	<b>Retour point de départ :</b>	Oui
<b>Dénivelé positif :</b>	462m	<b>Moyen de locomotion :</b>	A pied
<b>Dénivelé négatif :</b>	460m	<b>Région :</b>	Massif des Vosges
<b>Point haut :</b>	723m	<b>Commune :</b>	Saint-Étienne-lès-Remiremont (88200)
<b>Point bas :</b>	398m		

## Description

Parking (extérieur) de la Gendarmerie Mobile de Saint-Étienne-les-Remiremont.

**(D/A)** Prendre la route goudronnée qui monte puis à gauche l'impasse Chemin de Miraumont et poursuivre jusqu'à l'entrée de la forêt. Prendre à droite le sentier balisé triangle Rouge. Plus loin, si on veut voir la cascade dans son intégralité, prendre un petit sentier à droite, passer un pont de bois et 100m plus loin une photo s'impose.

Revenir en arrière et reprendre le sentier qui monte fort vers une barrière.

**(1)** Cascade de Miraumont. Poursuivre ce petit sentier, traverser un petit pont de pierre et atteindre le parking du Domaine de Saint-Romary.

Sortir du domaine et prendre à gauche la route goudronnée en longeant un petit étang. Plus loin s'engager à droite sur le sentier Dieterlin (triangle Rouge) que l'on suivra en passant un petit pont de bois et en traversant un large chemin, pour atteindre au bout de 1,5 km un large chemin.

**(2)** Carrefour de l'Épinette. Prendre le large chemin qui monte à droite (anneau Jaune, anneau Rouge) vers Le Saint-Mont (1heure). Le chemin fait place à un sentier qui atteint le point culminant du parcours (725m). Traverser un petit ruisseau et arriver à La Croix de Saint-Arnould (voir ci-dessous). Une première vue très étroite sur Remiremont. Poursuivre à droite anneau Rouge et atteindre 100m plus loin un large panorama.

**(3)** Vues sur Remiremont. Poursuivre (anneau Rouge, chevalet Bleu et losange Jaune) et atteindre 500m plus loin un carrefour avec un énorme cairn (ne pas se laisser distraire par un ou deux petits cairns) . Sur la gauche un sentier triangle Vert propose un aller et retour (600m en tout) vers : La Stèle du Pilote.

**(4)** Revenir au cairn et entamer la descente appelée Sentier des Moines.

**(5)** Pont des Fées. Traverser le pont et monter en face pour atteindre un carrefour et prendre à gauche le large chemin en forte montée (non balisé) . Ne pas le quitter jusqu'à un carrefour de larges chemins.

**(6)** Carrefour du Saint-Mont. Prendre complètement à droite . Passer devant une stèle érigée à Saint-Romary et atteindre une prairie.

**(7)** Le Saint-Mont. Le panorama est exceptionnel sur Remiremont, la vallée de la Moselotte et de la Moselle. S'approcher de la maison (le toit vient d'être refait) . Passer sous l'arche de pierre. Descendre à gauche l'escalier et arriver devant les ruines de deux chapelles (Sainte-Claire et Sainte-Marguerite). Suivre à gauche le losange Jaune et retomber au point 6.

**(6)** Descendre sur la droite jusqu'à une barrière métallique et 50m plus bas prendre à gauche losange Jaune et descendre jusqu'à un carrefour. Laisser à droite le sentier vers Saint-Étienne (direct) et continuer à gauche.

## Points de passages

- D/A Parking gendarmerie mobile**  
N 48.022683° / E 6.616297° - alt. 398m - km 0
- 1 Cascade de Miraumont**  
N 48.02539° / E 6.621893° - alt. 458m - km 0.66
- 2 Carrefour de l'Épinette**  
N 48.033111° / E 6.634472° - alt. 704m - km 2.32
- 3 Panorama sur Remiremont**  
N 48.029651° / E 6.635075° - alt. 719m - km 2.76
- 4 la Stèle du Pilote**  
N 48.025764° / E 6.638062° - alt. 643m - km 3.6
- 5 Le Pont des fées**  
N 48.024235° / E 6.633781° - alt. 582m - km 4.12
- 6 Carrefour du Saint-Mont**  
N 48.021598° / E 6.635529° - alt. 638m - km 4.57
- 7 Le Saint-Mont**  
N 48.021656° / E 6.633539° - alt. 655m - km 4.81
- 8 Chapelle du vieux Saint-Amé**  
N 48.017746° / E 6.64022° - alt. 469m - km 5.89
- 9 La Haute Borne**  
N 48.01914° / E 6.628146° - alt. 488m - km 7.03
- D/A Parking de départ**  
N 48.022657° / E 6.616357° - alt. 398m - km 8.09

(8) La Chapelle du Vieux Saint-Amé. Tourner le dos à la chapelle et prendre légèrement à droite le chemin qui passe devant le vieux cimetière. Au carrefour prendre à droite puis 50m plus loin encore à droite en direction de la Haute borne (chevalet Bleu losange Jaune). le sentier remonte fortement jusqu'à un chemin bordé de rochers. Laisser le sentier qui remonte au Saint-Mont et prendre à gauche (vous venez de gravir la dernière difficulté du parcours). Plus loin sur la gauche une jolie vue plein Sud sur Dommartin-les-Remiremont. Ne pas rater le petit sentier qui part à gauche vers:

(9) La Haute Borne. Revenir sur le large chemin quitté brièvement et au carrefour suivant, descendre à gauche le chemin qui aboutit à une épingle d'une route goudronnée. Il n'y a plus qu'à se laisser descendre jusqu'au parking de la gendarmerie mobile(D/A).

## Informations pratiques

Il n'y a pas de point d'eau exploitable.

Pas d'abri sauf peut-être sous l'auvent de la Chapelle du Saint-Mont

Une table de pique-nique à la Chapelle du Vieux Saint-Amé.

## A proximité

(1) La cascade de Miraumont se situe sur le ruisseau de Seux un affluent de la Moselle.

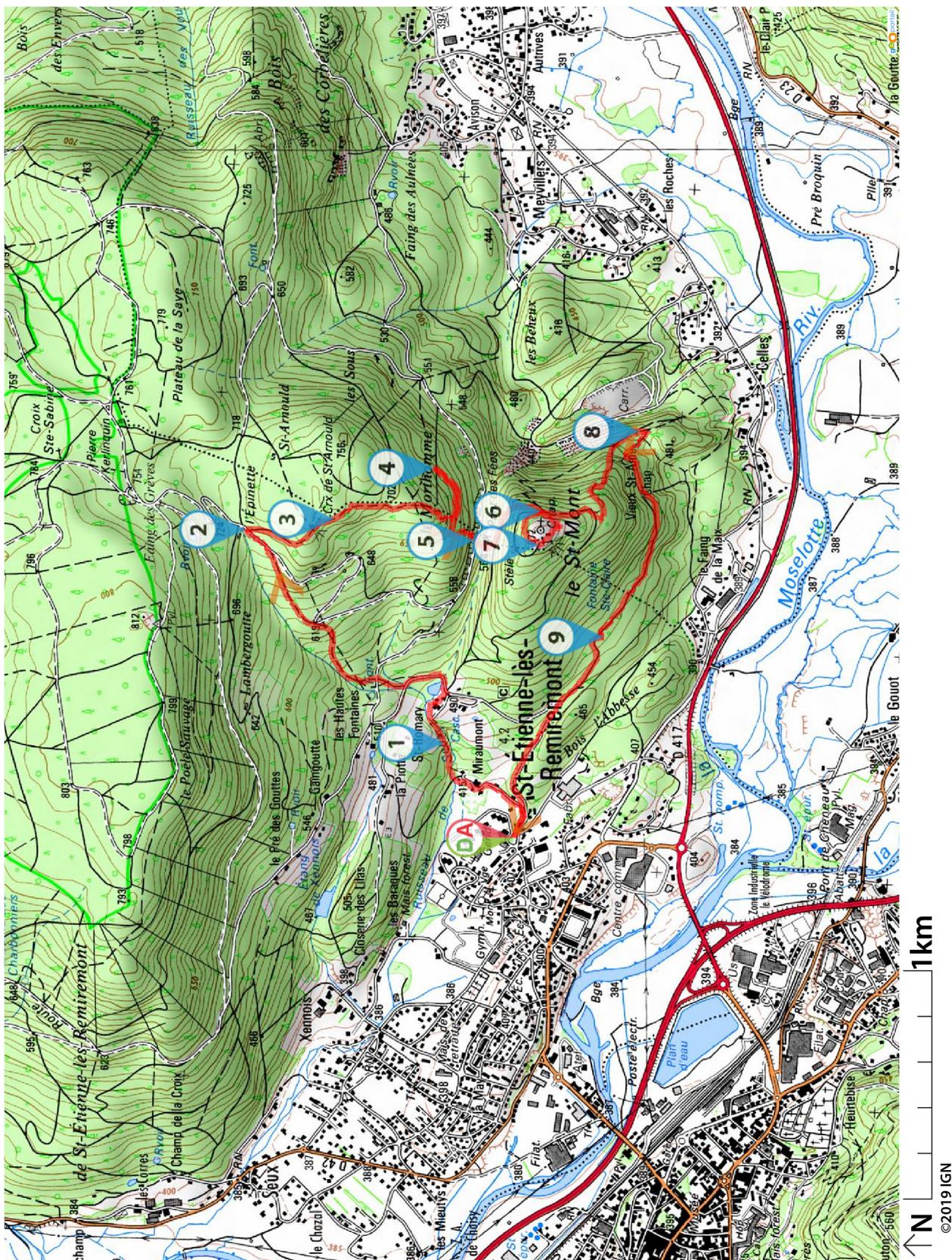
Après (2) La Croix de Saint Arnould. Celui-ci fut un ancêtre de Charlemagne précepteur du roi mérovingien Dagobert premier, maire du palais d'Austrasie, Evêque de Metz. Après avoir abandonné sa charge est venu rejoindre Saint-Romarc au Saint-Mont, puis s'est retiré à cet endroit soigner les lépreux jusqu'à sa mort le 15 août 640.

(5) Le Pont des Fées est une muraille de pierres sèches barrant la vallée, d'époque indéterminée et servant de limite territoriale entre Saint-Amé et Saint-Étienne-les-Remiremont depuis le XVIII siècle. Il mesure une trentaine de mètres de long, 13 m de large, et 7 m de hauteur. Considéré comme un moyen de passage entre le Saint-Mont et le Massif du Fossard, son origine reste mystérieuse.

(8) La Chapelle du vieux Saint-Amé est un site historique à côté de la grotte dans laquelle Saint-Amé s'était retiré pour prier et faire pénitence. Des croix érigées à cet endroit rappellent que ce lieu a accueilli la première église de Saint-Amé et que le cimetière recevait jusqu'en 1724 les corps des paroissiens décédés.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-saint-mont-et-la-chapelle-du-vieux-sa/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

**Visorando**  
Préparer et partager ses randos

du *visorandonneur*

## Préparation de sa randonnée



### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

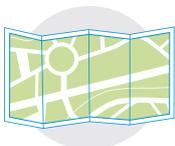
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

## Comportement pendant la randonnée



### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**